

4 mars 1961

Semaine de l'Éducation

J'éprouve toujours un plaisir bien particulier à adresser la parole à des groupes qui se consacrent à l'étude des grands problèmes de notre société et qui, par leur travail et leur énergie, s'efforcent d'en découvrir les solutions. Ce plaisir que j'ai se double, ce midi, d'un certain sentiment de fierté. J'ai en effet conscience d'être au milieu de personnes dont la valeur professionnelle et la compétence reconnue permettent d'espérer que l'éducation chez nous accélérera sa marche vers le progrès. Le besoin que nous ressentions tous de faire le point à diverses époques, le besoin que nous avons de nous arrêter et de réfléchir sur l'évolution passée et future des mouvements ou des causes que nous avons à cœur, le simple besoin, en somme de voir, de regarder, de comprendre semble surgir d'une tendance innée chez l'espèce humaine. De cette tendance, naissent bien des entreprises comme les sessions d'études, les congrès et les groupes de discussion. C'est aussi pour la même raison que l'on réserve pendant l'année des périodes de temps au cours desquelles on met l'accent sur une idée ou sur un projet. La Semaine de l'Éducation entre dans cette catégorie et, comme les autres semaines consacrées à telle ou telle question, donne à ceux qui y participent une excellente occasion de réfléchir sur les problèmes qui les concernent. Mais la Semaine de l'Éducation a ceci de particulier qu'elle porte sur un sujet d'une très grande actualité et dont, de plus en plus, toutes les classes de notre société sont conscientes, surtout depuis quelques années.

Elle vise entre autres buts à accroître dans notre milieu cette prise de conscience collective des problèmes éducationnels. Dans chaque région de la province elle donne lieu depuis 1959, à des conférences, des débats ou des forums; ainsi, notre population prend un contact vivant avec ces problèmes, dont la solution, au moins partielle, incombe à chacun des secteurs de notre société.

Cette année, le thème de la Semaine est « L'éducation garantie de l'avenir ». À la vérité, il était difficile de choisir un thème plus approprié et surtout plus apte à provoquer des réflexions salutaires; il ouvre beaucoup de perspectives et justifie bien des commentaires. Je vois, d'après le programme de la Semaine, qu'il sera question au cours des jours prochains de l'enfant, du foyer, de l'école, de la cité et de l'Église. Je ne voudrais pas, ce midi, passer en revue tous ces sujets, ni m'arrêter aux facteurs d'ordre proprement pédagogique qui peuvent influencer le processus éducationnel. Je sais qu'il y a, parmi vous, des spécialistes beaucoup mieux placés que moi pour vous entretenir de ces questions. J'aimerais plutôt m'en tenir à quelques-unes des réflexions que m'inspire le thème de cette année et vous exposer rapidement certaines idées qui me paraissent prendre une importance spéciale en cette Semaine de l'éducation.

On peut considérer l'éducation de plusieurs façons différentes selon qu'on est professeur, spécialiste en méthodes pédagogiques ou simplement étudiant. Pour le profane cependant, c'est-à-dire la majorité de la population, l'éducation peut, à mon sens, apparaître à la fois comme un moyen de mise en valeur de la personne humaine d'enrichissement de la société et de participation à la culture universelle.

La mise en valeur de la personne se fait par le développement de ses aptitudes à faire et à comprendre, grâce à l'acquisition de techniques et à l'ouverture d'esprit qu'entraîne chez elle sa soumission à un programme éducatif conçu pour la préparer aussi bien à affronter le pratique de la vie quotidienne, qu'à accéder à la culture. Il s'agit, en somme, par l'éducation, d'actualiser chez l'être humain les qualités, les aptitudes et les habiletés qu'il possède en puissance. Ces pouvoirs, le jeune enfant les a à l'état embryonnaire, pour ainsi dire, et il appartient à l'éducation et à tout ce qu'elle implique d'entraînement et de travail de les découvrir et, littéralement, de les cultiver. Sans l'éducation, l'être humain est un peu comme une matière brute à laquelle on n'a encore imprimé aucune forme, une matière brute qui n'a pas été traitée et dont l'utilité pour la société peut être fort réduite. Par l'éducation, il devient un être complet, équipé, transformé au plus profond de lui-même et capable, s'il a été bien dirigé, de rendre les services les plus éminents à ceux qui l'entourent et à ceux qui espèrent en lui.

C'est ainsi que l'homme éduqué, au sens où je l'entends ici, enrichit la société dont il fait partie. Les services directs ou indirects qu'il lui procurera dans l'activité qu'il choisira d'exercer, pourront être inestimable s'il a su profiter de l'entraînement intellectuel et même moral auquel il a été soumis. Mais l'attitude et la compréhension de l'individu face à l'éducation ne sont pas les seuls facteurs à entrer en ligne de compte. Les méthodes par lesquelles on le forme, le système éducatif qui le prend en charge au moment où sa raison s'éveille pour le rendre à la société lorsqu'il devient adulte, l'ambiance culturelle du milieu où il évolue, l'échelle des valeurs qu'on l'habitue à respecter, sont tous des facteurs dont l'action est lente, mais dont les effets sont durables et peuvent faire la grandeur ou la déchéance des peuples. À ce propos, on peut avec raison dire qu'une nation vaudra, dans ses réalisations matérielles ou intellectuelles, ce que vaut son système éducatif. S'il n'est pas adapté aux besoins du monde moderne, s'il n'encourage pas l'effort suivi et s'il ne conduit pas au respect des valeurs humaines fondamentales, il engendre l'imprécision, la peur du travail, la dispersion intellectuelle et le culte de la facilité. Si, par contre, il érige le travail en principe, s'il est constante adaptation aux nécessités nouvelles, s'il diffuse la véritable culture, il permet des réalisations étonnantes et justifie de grands espoirs chez les peuples qui attribuent à l'éducation l'importance qu'elle mérite. Nous avons des exemples frappants de ce phénomène dans l'histoire ancienne et récente de plusieurs nations. La Grèce antique et la France moderne témoignent de ce fait. D'autres nations, plus petites, pauvres et négligées par les grandes puissances, ont donné au monde beaucoup plus que leurs dimensions matérielles ne pouvaient le laisser croire.

L'éducation permet aussi, à celui qui en bénéficie, de participer à la culture universelle, de goûter aux réalisations intellectuelles des autres nations, de les apprécier et de s'en pénétrer pour s'enrichir lui-même. L'homme éduqué vit une vie plus intense, plus remplie et aussi plus intéressante; il satisfait un de ses besoins les plus fondamentaux: celui de connaître et de comprendre. Il communique à la pensée des autres peuples, s'en inspire et transmet le fruit de ses études et de ses expériences au peuple dont il fait lui-même partie. Si, par la suite, il produit quelque chose dans quelque domaine que ce soit, il y sera dans une large mesure arrivé en puisant au trésor universel des connaissances humaines. Il enrichira de ce fait sa propre nation par l'apport indirect de ce qu'il aura reçu des autres cultures et des autres

civilisations. À l'époque actuelle, où il est impossible de vivre isolé du reste du monde, l'homme instruit et cultivé profitera pour lui-même et pour la société qui l'entoure d'un rapprochement forcé avec les autres cultures. Jusqu'à maintenant je n'ai parlé que de l'apport de l'éducation en général. Cependant, comme celle-ci n'existe pas par elle-même, mais qu'elle agit dans un contexte social et culturel donné, il importe de nous arrêter quelques moments à la signification particulière qu'elle prend par rapport à la situation et aux aspirations de notre peuple. Il me semble, à ce propos, que l'éducation, du moins dans les formes qu'elle prend et dans les effets qui en découlent ici au Québec, constitue un moyen d'affirmation de notre entité nationale en même temps qu'elle lui fournit un moyen de sauvegarde.

L'humanité a tendance à oublier les petits peuples. Ceux-ci risquent en quelque sorte de passer à côté de l'Histoire, à moins qu'ils ne se signalent à l'attention des autres nations plus grandes par des réalisations tout à fait particulières. Au Québec, nous courons toujours le risque d'être inaperçus, d'être oubliés. Nous ne sommes que 5000000 à vivre le long du St-Laurent et, d'après les lois historiques les plus normales, il y a longtemps que nous aurions pu disparaître comme entité nationale. C'est le sort malheureux que l'Histoire réserve le plus souvent aux minorités nationales, aux petits pays, ou aux populations qui n'ont pas su se manifester aux autres par une originalité quelconque. Le Canada français a toujours refusé et refuse toujours obstinément de disparaître. Il ne veut pas passer à côté de l'Histoire, il veut entrer dans le concert des peuples.

Bien sûr, il n'y arrivera pas par la force. Le voudrait-il qu'il en serait totalement incapable. Nous n'avons pas au Canada français la puissance matérielle de nos voisins du nord et du sud; nous ne disposons pas de la richesse des grandes nations, ni de leur population. Mais nous pouvons impressionner ceux qui nous entourent, nous pouvons nous signaler à l'attention du monde, nous pouvons conquérir sur le plan intellectuel la place qu'il nous est impossible d'obtenir sur le plan de la force matérielle.

J'ai dit tout à l'heure que l'éducation pouvait nous donner un moyen de sauvegarde de notre entité nationale. De fait, j'aurais dû dire qu'elle était à mes yeux un moyen d'en arriver à cette fin, car c'est par la promotion de l'éducation que nous pourrions préserver les facteurs qui jusqu'à ce jour nous ont permis de survivre à notre langue et notre culture. Non seulement notre langue et notre culture peuvent-elles se perpétuer par le truchement de l'éducation, mais elles peuvent aussi en être améliorées et revivifiées. De ce fait, l'assimilation de notre peuple danger que tout groupe national minoritaire ne doit pas oublier – deviendra impossible puisqu'elle rencontrera une résistance farouche, née non pas d'un réflexe de défense, mais du dynamisme interne d'une culture vivante et productive. Une telle culture traduite dans nos institutions et transmise par elles peut, sans danger, assimiler les découvertes et les progrès des peuples étrangers. Ceux qui en sont animés peuvent, sans danger encore, se lancer à la reconquête économique de nos richesses et, par leur action, empêcher que les progrès des valeurs intellectuelles chez les nôtres ne résulte, comme cela s'est déjà produit, en une absence de réalisations matérielles. Il n'y a en effet pas d'opposition entre les deux, comme on est souvent porté à le croire, et il appartient justement à notre système éducatif de transmettre cette idée aux jeunes générations.

On peut donc dire que l'éducation est vraiment, pour le Canada français, la garantie de son avenir. Cependant, le rôle énorme que nous demandons à celle-ci de jouer dans notre milieu entraîne, vous l'imaginez facilement, des responsabilités dont l'ordre de grandeur correspond aux répercussions étendues de son action sur le présent et le futur de notre peuple en général et de notre jeunesse en particulier.

Ces responsabilités, elles n'incombent pas à un seul groupe de notre société, ni à une seule profession; elles sont au contraire partagées par toute la communauté, par toutes les classes et par tous les citoyens, car l'éducation n'est le fief exclusif de personne. La part respective de responsabilité varie évidemment d'un groupe à l'autre, d'un individu à l'autre, mais elle n'en est pas moins présente pour chacun d'entre nous. Chez les parents, les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, elle exige compréhension du travail de ceux-ci, et acceptation de leur rôle comme stimulateurs de ce désir d'apprendre qui est inné chez tout jeune enfant et qu'il ne faut absolument pas laisser perdre. S'il est en effet naturel de veiller à conserver et à augmenter les richesses matérielles que nous possédons, il devrait l'être encore davantage d'éveiller les jeunes esprits à la connaissance du monde qui les entoure et surtout de susciter chez eux la soif du savoir. Seuls les parents peuvent jouer ce rôle, car ce sont eux qui les premiers prennent contact avec la jeunesse qui plus tard se dirigera vers les institutions et les maisons d'enseignement. Si la flamme de la connaissance a été éteinte au départ par un manque de compréhension de leur rôle par les parents, il sera difficile aux éducateurs de la rallumer. Les parents ont aussi un devoir de participation dans les organismes communautaires qui s'occupent d'éducation à un titre ou l'autre. Je pense ici aux commissions scolaires, aux associations de parents et maîtres, aux cercles d'études. Je pourrais en mentionner d'autres, car ces organismes et ces moyens d'expression sont heureusement nombreux chez nous. Ce qu'il faut vaincre par-là, c'est une tendance naturelle à l'indifférence comme si l'éducation qui est l'affaire de tous les citoyens devenait, pour une raison quelconque, « l'affaire des autres ».

Il est bien évident, cependant, que les parents, malgré toute leur bonne volonté, ne sont pas automatiquement des experts dans tous les domaines. C'est à ce point-ci que les éducateurs professionnels commencent à agir. Ils consacrent leur vie d'aujourd'hui à préparer les citoyens de demain. À mon sens, c'est là une des professions humaines les plus nobles. Les éducateurs doivent l'exercer, dans la limite de leur compétence, mais toujours en collaboration avec les parents qui ont préparé l'esprit de ceux auxquels ils transmettent la science. Pour ce faire, et le faire adéquatement, il faut que les éducateurs aiment leur travail, comprennent la portée immense de leur rôle dans la formation des esprits et conservent toujours vivant le souci d'augmenter leurs propres connaissances et leurs aptitudes. Que dire maintenant de la part de responsabilité en éducation des associations, des groupes, des clubs sociaux et autres mouvements ? À mon avis, leur apport peut être considérable.

Ils peuvent soutenir l'intérêt en matière d'éducation et combattre l'indifférence qui s'installe trop facilement dans n'importe quel milieu. Ces groupes doivent être des ferments dans la société où ils évoluent. Ils sont en mesure, grâce à leur situation et grâce aux membres qu'ils comprennent, de faire part à l'État de leurs vues en matière d'éducation et de communiquer aux pouvoirs publics leurs observations à ce propos. Ils ne doivent pas le faire comme

groupes de pression soucieux de réaliser ou de faire réaliser tel ou tel objectif particulier; ils doivent au contraire, comme d'ailleurs c'est leur devoir, viser à la réalisation du bien commun en suscitant des améliorations toujours nécessaires.

Au sujet des associations et de leur rôle, je voudrais ici rendre hommage à la vôtre et à l'influence positive qu'elle a dans notre milieu. L'Association d'Éducation du Québec est, vous le savez évidemment, un organisme privé, né d'un effort constructif de cohésion et de coordination. Elle est animée d'un dynamisme qui la caractérise parmi les autres associations du genre et réunit pour une tâche commune des représentants de tous les secteurs de notre système d'enseignement. Par la propagande que fait l'Association, elle attire l'attention du public sur les problèmes de l'éducation et soulève l'intérêt de la masse. Par les recherches qu'elle conduit, elle apporte une lumière indispensable à la compréhension de ces problèmes et facilite la découverte de solutions adéquates et réalistes. Je pense à ce sujet, à « l'Enquête sur la Persévérance scolaire » entreprise par l'Association d'Éducation du Québec. Les résultats et les conclusions de cette enquête, une fois terminée l'analyse complète des données recueillies, s'avéreront certainement d'une grande utilité pour ceux, et j'en suis, que préoccupe la fréquentation trop peu poussée de nos institutions d'enseignement par nos jeunes.

Mais, parmi ceux qu'ont toujours préoccupés tous les problèmes relatifs à l'éducation, il faut que notre admiration réserve la place d'honneur aux prêtres et aux religieux.

Le rôle de l'Église dans le domaine de l'éducation, rôle qui vient immédiatement après celui des parents, est assez connu dans notre province pour que je n'aie pas besoin d'en parler longuement. Ce que je tiens à dire, cependant, c'est que notre peuple tout entier a une immense dette de reconnaissance envers les prêtres, les religieux et les religieuses qui, pendant des générations, ont été presque les seuls à se donner à l'éducation des jeunes. Si nous existons encore comme peuple distinct, il est certain que c'est en grande partie la résultante du dévouement, de la ténacité et de l'action de notre clergé.

Aujourd'hui, des laïques de plus en plus nombreux viennent continuer la tâche si bien commencée. L'Église canadienne-française, j'en suis certain, est heureuse de constater que sa mission d'éducatrice donne des fruits aussi abondants. Elle doit se féliciter de voir les laïques déployer une activité aussi grande dans le domaine qui lui est si cher et auquel elle a consacré et consacre encore tant d'énergie. Les jeunes gens et les jeunes filles qui adoptent l'enseignement comme profession devront, pour être fidèles à ce que notre peuple attend d'eux, s'inspirer des magnifiques exemples de désintéressement que lui ont fournis et que continuent de lui fournir les éducateurs religieux dont ils viennent maintenant seconder les efforts.

Il me reste maintenant, en terminant, à vous entretenir des responsabilités de l'État, telles que je les vois, en matière d'éducation. C'est là, vous l'admettrez, un sujet fort complexe, d'autant plus que l'État dans le Québec doit toujours garder comme but immédiat ou éloigné la promotion du groupement canadien-français. On conçoit donc que c'est à un double titre, l'avènement et le maintien du bien commun, d'une part, et ses devoirs vis-à-vis le groupe canadien-français, d'autre part, que l'État du Québec se voit actuellement imposer une immense part de responsabilité dans le domaine de l'éducation. Cette responsabilité, ce défi

devrais-je dire, je puis vous assurer que le gouvernement a fermement l'intention de l'accepter, sans pour cela tomber dans le paternalisme d'État, car il se reconnaît, en éducation, un triple devoir qu'on peut résumer en ces mots: coordination, prévoyance et progrès. C'est pour l'aider à réaliser ces objectifs qu'il vient d'instituer une Enquête Royale sur l'Éducation. Comme vous le savez, celle-ci a pour mandat d'étudier tous les aspects du problème de l'éducation dans notre province. Je ne veux pas revenir maintenant sur des détails qui ont été publiés dans les journaux et dont vous avez entendu parler. Je tiens seulement à rappeler que l'Enquête sera complète et qu'elle ne négligera aucun secteur, aucun niveau de notre système d'éducation. Une telle étude approfondie de tous les aspects de l'enseignement au Québec est devenue indispensable à cause, entre autres facteurs, de l'évolution socio-économique rapide de notre province. Nous voulons faire le point, connaître la situation exacte, établir les faits pertinents, découvrir les lacunes. À partir des recommandations des enquêteurs, le gouvernement sera en mesure d'effectuer les réformes qui s'imposeront, tout en établissant entre elles des priorités nécessaires. Il pourra, grâce à la connaissance fournie par l'Enquête et à cause aussi de sa conviction des bienfaits de l'éducation, en faciliter le progrès par un soutien financier adéquat et par l'adaptation possible des structures éducatives aux nécessités du monde actuel. Toutefois, pour que l'État puisse accepter l'immense et difficile tâche qui lui incombe en matière d'éducation, il faut qu'on consente à lui laisser jouer pleinement le rôle qui lui revient comme responsable du bien commun de la société. En effet, il existe encore certains malentendus dont la présence gêne une action de l'État qui pourrait être constructive. Beaucoup de personnes pensent, par exemple, que l'État est à sa place quand il n'y est pas, quand il est absent, quand il ne prend aucune responsabilité ou presque. D'après moi, une telle façon de voir les choses si elle est poussée à sa limite logique, peut facilement devenir aussi dangereuse que la tendance à confier la solution de tous les problèmes aux autorités publiques. Si je dis qu'une telle interprétation est dangereuse, c'est pour des motifs bien précis qui résultent de notre situation particulière dans le contexte démographique nord-américain et qui nous forcent, tous tant que nous sommes, à considérer l'État nous l'éclairage d'un raisonnement nouveau. Car, il faut bien comprendre que l'État québécois, c'est le point d'appui collectif de la communauté canadienne-française et, à l'heure actuelle, l'instrument presque nécessaire de son progrès économique et social. Il nous faut savoir l'utiliser sans excès, mais aussi sans fausse crainte. L'État québécois n'est pas un étranger parmi nous, au contraire, il est à nous. Il nous appartient et il émane de notre peuple. Avec la collaboration de tous, il peut faire beaucoup pour protéger notre entité nationale et assurer le progrès de nos institutions culturelles. L'éducation accrue, mieux comprise, mieux coordonnée, rendra notre population apte à faire ce bond en avant. Le gouvernement est nettement conscient des exigences que ces objectifs supposent et croit qu'il n'a pas le droit de ne pas s'intéresser davantage dans l'avenir aux problèmes de l'éducation chez nous. Il n'accomplirait pas son devoir s'il s'en détournait et si son comportement en la matière était dicté par une prudence excessive. Nous ne prétendons pas tout recommencer à zéro, ni modifier du tout au tout notre système éducatif. Les générations qui nous ont précédé ont déjà fait leur grande part. Cependant, c'est à nous, à notre génération, qu'il appartient de prendre la relève et d'insérer dorénavant dans notre système d'éducation le souci de la coordination, de l'ordre et de l'adaptation. Le gouvernement de la province se fait un point d'honneur de participer à la

réalisation de cette tâche difficile et compte beaucoup, pour y parvenir, sur la collaboration indispensable des personnes et des organismes intéressés. C'est à cette condition essentielle que l'éducation sera vraiment, au Québec, la garantie de notre avenir commun.